## **PUBLICITE JOURNAUX ANNONCES LEGALES**

## ENQUETE PUB SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT

## Commune de FAUCON DU CAIRE

Par arrêté Municipal 2019\_11 du 9 octobre, Monsieur le Maire de la commune de Faucon du Caire a prescrit une enquête publique portant sur les dispositions du zonage de l'assainissement après délibérations du 30 mai 2018 adoptant et approuvant l'étude du schéma directeur d'assainissement réalisée par la société CEREG et prescrivant l'enquête publique.

Cette enquête aura lieu du 6 novembre au 6 décembre 2019 inclus.

Pendant toute la durée de l'enquête, l'ensemble des dossiers ainsi qu'un registre d'enquête "version papier" seront déposés en Mairie de Faucon du Caire, où chacun pourra les consulter aux jours et heures d'ouverture de la Mairie. Une version numérique sera également consultable sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <a href="http://www.faucon-du-caire.com">http://www.faucon-du-caire.com</a>

## Le public pourra formuler ses observations dans les conditions suivantes :

- -Soit sur le registre papier
- -Soit par courrier adressé au Commissaire-Enquêteur, en Mairie de Faucon du Caire
- -Soit par voie électronique à l'adresse suivante : mairie.fauconducaire@wanadoo.fr
- -Soit encore lors des permanences du Commissaire-Enquêteur.

Madame Violaine BOUSQUET a été désignée Commissaire-Enquêteur par le Tribunal Administratif de Marseille. Elle se tiendra en personne à la Mairie de Faucon du Caire, à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales aux jours et heures suivants :

- -Mercredi 6 novembre de 14h00 à 17h00
- -Mercredi 13 novembre de 14h00 à 17h00
- -Vendredi 22 novembre de 9h00 à 12h00
- -Mercredi 27 novembre de 14h00 à 17h00.